

BULLETIN D'INSCRIPTION et RÈGLEMENT

à déposer en mairie à partir du 7 avril et avant le 2 mai 2025 - 12h
(selon les places disponibles)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° Portable : _____ Mail : _____

FOURNIR :

- 1 chèque bancaire à l'ordre du Trésor public (10 € par stand (4 m) = _____ €)
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité



AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE SANS UN DOSSIER COMPLET

CONSIGNES. Les vendeurs s'engagent à :

- Ne pas réserver plus de 2 stands par foyer (8m maxi),
- Respecter l'heure d'ouverture de la rue du stade à partir de 6h pour l'installation jusqu'à 8h maxi,
- Respecter l'emplacement (4m) attribué par l'organisateur (ordre des emplacements mis en place par ce dernier en fonction des contraintes d'organisation),
- Organiser le stand (table, chaise, banc, tonnelle) seulement sur la surface attribuée,
- **Ne pas utiliser de remorque ou d'autre véhicule pour exposer les biens,**
- **Ne laisser aucun véhicule et aucune remorque sur le périmètre du vide-greniers de 8h à 16h,**
- Ne pas stationner sur les emplacements interdits (voies d'accès, entrées de propriétés, stationnements réservés pour l'organisation),
- Respecter le sens de circulation (sens unique) imposé en début et fin de la journée
 - ♦ Entrée uniquement : rue du stade (côté RD 424)
 - ♦ Sortie uniquement : direction Point R - parking salle J. Prévert (côté étang Base de loisirs)
- Tenir le stand « ouvert » jusqu'à la fin de la manifestation (16h) quelle que soit la météo (sauf indications contraires de la part de l'organisateur),
- Ne pas laisser sur place les invendus et les objets détériorés,
- Rendre la surface occupée dans le même état de propreté qu'à l'arrivée,
- Dans le cas de la vente d'un objet lourd ou volumineux, le retrait à l'aide d'un véhicule ne sera possible qu'à partir de 16h.

Date : ____/____/2025

Signature :

(signature précédée de la mention " lu et approuvé ")

AUCUN STATIONNEMENT OU DÉPLACEMENT DE VÉHICULE
SUR LE PÉRIMÈTRE DU VIDE-GRENIERS
ENTRE 8H ET 16H
(sauf indications contraires de la part de l'organisateur)